

## temps présent

Résiste, **prouve**  
**que tu existes** p. 2, 3

Un recteur qui fait **non, non,**  
**non, non, non, non** p. 4

## personnels

Intra 2009 : **il a fait un**  
**mouvement tout seul** p. 5

Formation continue - PAF  
2009-2010 : **Attention !**  
**nouveau dispositif, nouveau**  
**calendrier** p. 8



## échos des S1

Darcos si tu savais, **ta**  
**réforme, ta réforme** p. 6, 7  
**vie du snes** p. 8

ENCART

CONGRÈS SNES  
2009

## édito

Il était une fois un ministre qui, ayant voulu passer une réforme en force, dut affronter tempêtes et rebuffades. Son projet était si mauvais qu'il faisait l'unanimité contre lui, obligeant même ceux qui avaient commencé à lui trouver des charmes à se rallier à la protestation générale. Au bout de quelques contorsions, le pauvre ministre désabusé fut obligé d'annoncer la mise au placard de sa belle réforme. Mais comme la plupart des ministres de l'Education, il ne renonçait pas à mettre au pas une profession qu'au fond il méprisait. Que faire ? Que faire ? se lamentait-il, d'autant qu'à l'étage au dessus se préparait activement sa disgrâce. Mais l'affaire était si difficile ! **Comment faire avaler au peuple, pourtant réputé crédule, qu'une bonne réforme, socialement plus juste, plus équitable, plus moderne, attentive aux aspirations des jeunes, passait d'abord par la suppression de 14 000 postes ?**

Enfin, une solution parut possible, probablement inspirée par l'étage du dessus où l'on savait ce que signifient strass et paillettes ! La réponse se nommait Descoings ! Un homme de com., un vrai, qui, du bureau de son école pour élite, avait réussi à apparaître comme un grand réformateur social ; en un mot, l'homme de la situation. Descoings prit sa besace et partit, accompagné de techniciens avertis, à la rencontre du vrai peuple, souvent trié sur le volet, à l'écart des méchants et des médisants. Multipliant les réunions et les échanges, il prit soin de faire filmer ces moments inoubliables en multipliant les séquences prouvant combien l'aspiration au changement était grande et bien sûr toujours dans le sens de la réforme que le bon ministre avait proposé. Un élève de S proposait la suppression de la philo, un de STI du dessin industriel, une de L celle de la LV2. Une documentaliste regrettait la « pause » entre 2 semestres qui aurait permis une « respiration », un chef d'établissement, au vu de ses impressions, estimait qu'il n'y avait plus désormais de têtes de classe issues de l'immigration, un autre s'enthousiasmait sur le lycée à la carte qui allait permettre aux établissements d'échanger les élèves en cours d'année. Quelques critiques pour ne pas faire trop propagande de Guerre Froide, une jolie musique, quelques incrustations et le tout fut proposé sur You Tube, parce que c'est ce que regardent les jeunes, lol !

Et pendant ce temps là, dans les académies, les recteurs devaient à leur tour s'agiter. Ainsi dans une lointaine province du nord, un d'entre eux, tout en refusant abruptement de laisser se réunir les personnels lors de journées banalisées, lança à son tour un blog (*mdr*) pour permettre à tout un chacun de s'exprimer, tout en encourageant les chefs d'établissement à organiser à la va-vite des consultations d'élèves.

Quand vint l'été, le ministre ragaillard proposa derechef sa réforme, un peu modifiée pour abuser le bon peuple mais **avec le même projet, moins d'élèves mais bien triés, moins d'heures de cours, et toujours 14 000 postes supprimés.** Hélas, il avait oublié que le bon peuple n'en pouvait plus des fausses promesses et des pièges grossiers, et de nouveau, il fut battu. Sa réforme comme celles de ses prédécesseurs qui avaient des objectifs similaires, fut jetée aux oubliettes et il ne fut même pas élu député européen !

Michel DEVRED

MANIFESTATION UNITAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI A LILLE - 10H30 - PORTE DE PARIS

# Résiste, prouve que tu existes

PAR MICHEL DEVRED

**La crise s'aggrave, l'exaspération sociale s'accroît, le pouvoir est sur la défensive. Ce que confirment, dans notre secteur, les réactions butées de l'administration. Après le 29 janvier et le 19 mars, il faut réussir le 1<sup>er</sup> mai et, dans l'Education, maintenir la pression tout au long du printemps.**

Notre recteur est clair, il dit non ! Non à la cogestion que personne ne lui demande, non à la concertation, non à la discussion. Tout ce qu'il accepte, ce sont des réunions où les organisations syndicales doivent entendre les décisions sans pouvoir les discuter. « Vous ne m'avez pas convaincu », « le barème n'est qu'indicatif », « c'est le recteur qui décide »... Puissance de l'argumentation.

Il ne s'agit évidemment pas de mauvaise humeur, mais de stratégie. Face à la montée de la contestation, cette crispation témoigne de la volonté de profiter de toutes les occasions pour **casser statuts et droits des personnels et briser l'opposition syndicale.**

Les actions du 29 janvier et du 19 mars ont en effet de quoi inquiéter le pouvoir. Participation massive et en hausse à la grève et aux manifestations, conjonction des secteurs publics et privés, démarche unitaire qui se concrétise dans un texte plus ambitieux qu'à l'accoutumée. Notre congrès académique a estimé qu'il fallait poursuivre et amplifier le mouvement, par des actions rapprochées et de plus grande ampleur. L'intersyndicale interprofessionnelle a décidé de poursuivre dans l'unité avec des actions locales et de proposer une puissante mobilisation nationale le 1<sup>er</sup> mai, ce qui peut permettre la participation de ceux et celles qui, tout en approuvant le mouvement, n'ont pas encore eu la possibilité de s'y engager. Pour notre académie, cette date tombe pendant les vacances scolaires. Il est donc important d'appeler, avant les congés, à y participer, et de diffuser largement l'information.

L'intersyndicale a également décidé de maintenir la pression durant l'ensemble du mois d'avril. Cela peut prendre plusieurs formes. Le SNES appelle à participer à toutes les assemblées décidées par les organisations syndicales afin d'échanger entre les différents secteurs, informer et débattre de la crise.

Mais la mobilisation doit aussi se renforcer dans le champ de l'éducation. La section académique a relayé et appelé à participer à toutes les actions lancées dans le supérieur, qu'il s'agisse des réformes des enseignants chercheurs où la problématique est la même que dans notre secteur, à savoir la réforme pour détruire l'emploi public, de celles concernant la mastérisation, les concours, l'avenir des IUFM et la formation professionnelle des enseignants. La complexité des problèmes explique

## Médiateurs de réussite scolaire : le Congrès du SNES unanime

Cette mesure est une véritable « escroquerie » face à un problème aussi complexe que l'absentéisme. Le congrès du SNES appelle l'ensemble des personnels :

- à s'opposer à cette mesure
- à signer massivement la pétition intersyndicale :
  - pour une vraie lutte contre l'absentéisme des élèves
  - pour le recrutement de personnels titulaires formés et qualifiés, seule mesure porteuse de réussite dans la lutte contre l'absentéisme (<http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=11>)
- à faire voter contre ce recrutement dans les CA d'établissement support
- à faire voter dans tous les CA des motions s'opposant à ce recrutement
- à se mobiliser pour obtenir les recrutements nécessaires en personnels titulaires et qualifiés (CPE, Assistants sociaux) permettant de fonctionner en équipe éducative complète.

Là où les recrutements ont eu lieu, le congrès du SNES appelle l'ensemble des personnels à refuser de voir confier à ces personnels la responsabilité de missions de suivi et d'accompagnement des élèves absents qui sont du ressort des CPE et des assistants sociaux.

probablement la mobilisation encore trop faible du second degré, et pourtant ils posent de graves questions sur les évolutions de nos métiers et de nos statuts. Quelles seraient les conséquences d'une formation professionnelle sacrifiée, d'une transformation radicale des concours, ou d'une perte sèche d'une année de cotisations retraite pour les enseignants ?

## Se mobiliser dans tous les établissements

Le congrès académique de Dunkerque a lancé un appel pour qu'aucun établissement ne reste à l'écart de l'action. Il faut parer aux mauvais coups annoncés et se battre pour une autre rentrée.

### • Lutter pour des métiers qualifiés :

Le congrès du SNES a proposé des actions en ce qui concerne les « médiateurs de réussite scolaire » (encadré ci-contre).

### • Lutter pour l'emploi :

La mobilisation reste réelle dans de nombreux établissements qui ne se résignent pas aux suppressions de postes pour la rentrée 2009. Chaque jour, des délégations sont reçues et exposent leurs revendications. A cela s'ajoute la question du remplacement. Pensant nous rassurer et nous faire la morale, le recteur a affirmé qu'il n'y aurait pas de suppressions de postes de remplaçants, et que les 215 suppressions annoncées ne concerneraient que les précaires, vacataires et contractuels. Nous ne croyons pas à cette fable, et nous dénonçons ces vagues de suppressions d'emplois qui contribuent à la dégradation des services publics tout en réduisant les perspectives de recrutement quand le chômage s'envole. Plus que jamais, il faut faire signer des engagements à refuser les heures supplémentaires.

### • Lutter pour la qualité de l'éducation et le respect de nos métiers :

Une nouvelle expérimentation des livrets de compétence a eu lieu cette année, et leur généralisation est toujours d'actualité. Le SNES combat ce dispositif qui enferme les élèves dans une parcellisation des tâches et l'adoption de démarches mécaniques.

Le SNES appelle à rejeter énergiquement le projet du nouveau programme de mathématiques pour la classe de seconde, et invite les collègues à signer la pétition nationale (<http://www.snes.edu/petitions/?petition=13>), à écrire aux IPR et au ministre.

Concernant la « reconquête » du mois de juin, ministère et rectorat refusent tout dialogue et toute négociation. « L'expérimentation » de la reconquête du mois de juin dans 4 académies en 2008 ayant été un fiasco (d'où le refus de publier un bilan !),

le ministère décide de sa généralisation. Si rien ne change rapidement, on doit se préparer à des conditions déplorables de travail qui mettent en danger le baccalauréat, dégradent les conditions d'exercice des personnels en collège comme en lycée avec un calendrier retardé pour toutes les épreuves d'examen et donc pour les corrections et les oraux, sans sousestimer les conséquences, pour les élèves, du calendrier arrêté pour les opérations d'orientation et d'affectation.

## « Reconquête » du mois de juin : lettre des enseignants du lycée (Nom et ville)

Monsieur le Ministre,

Depuis des semaines, nous essayons d'attirer votre attention sur les dangers du projet de « reconquête du mois de juin » dans les lycées et sur ses incidences dans les collèges.

Vous demandez aux chefs d'établissement de veiller à ce que « les cours et activités pédagogiques puissent se poursuivre dans de bonnes conditions matérielles le plus tard possible, par un aménagement de l'emploi du temps des classes qui tienne compte de la disponibilité effective des enseignants », y compris pendant les épreuves écrites du bac ; les possibilités matérielles et humaines de répondre à ces consignes pendant les écrits ne sont pas réunies dans les lycées centres d'examen et vous semblez négliger tout autant les conséquences prévisibles sur les conditions d'examen pour les candidats et sur les conditions de travail des personnels enseignants et non-enseignants.

Votre nouveau calendrier du baccalauréat réduit de façon absurde le temps de correction dans la plupart des disciplines, compromettant ainsi les réunions de concertation et d'harmonisation, comme la possibilité de prendre le temps indispensable pour corriger avec l'attention nécessaire. Quels messages voulez-vous ainsi transmettre aux candidats et à leurs familles, en contribuant de façon délibérée à la dégradation des conditions d'évaluation ?

En prétendant obliger les personnels requis par les corrections du bac à assurer, parallèlement, leur service d'enseignement (en fait à se déplacer plusieurs fois dans leur établissement au lieu de corriger les copies dont ils ont la charge), vous mettez le bac en danger et nous ne pouvons l'accepter.

Parallèlement, le calendrier des conseils de classe, de l'orientation et des affectations est retardé, en faisant fi des contraintes qui pèsent sur les établissements et les personnels chargés d'organiser toutes ces opérations et en négligeant la sérénité indispensable à leur bon déroulement dans l'intérêt des élèves.

Les enseignants signataires tiennent à affirmer solennellement qu'ils

- refuseront de prendre en charge des groupes ou des classes tant qu'ils n'auront pas terminé la correction de leurs copies ;
- seront attentifs au nombre de copies reçues. Ils estiment qu'il n'est pas possible, dans de nombreuses disciplines, de dépasser un total de 10 copies par jour ouvrable, et en tenant compte des temps de concertation. En conséquence, ils s'engagent à refuser d'en prendre davantage le jour de leur réception des copies ou à ne rendre les résultats que quand elles auront été corrigées dans le délai nécessaire.
- refusent l'organisation de la correction dans les établissements.
- refusent de voir porter atteinte à la qualité de l'examen, que ce soit par des délais trop courts ou par le recours à des enseignants qui ne sont pas en charge des classes d'examen.
- refusent de voir grignoter le mois de juillet parce qu'ils savent que cela met en difficulté de nombreuses familles et compromet les possibilités d'affectation dans les établissements.

A toutes ces exigences, la réponse est simple : il faut avancer la date de début des épreuves, respecter des temps de correction suffisants dans l'ensemble des disciplines, et en particulier en philosophie, histoire-géographie, lettres, SES.

Le ministère a le temps de réagir et de revenir à un calendrier satisfaisant. S'il entend poursuivre dans sa position démagogique, il prendra seul la responsabilité des problèmes d'organisation des examens.

Rappelons les consignes ministérielles pour le baccalauréat : les épreuves sont à nouveau décalées (début le 18 juin), leur ordre est bouleversé (ce qui, par exemple, porte à quatre jours ouvrables le temps de correction pour les copies d'histoire-géographie, soit la moitié du temps accordé l'an dernier !) et il y a obligation de continuer le service d'enseignement pendant les corrections ! Comme l'an dernier en philosophie, le ministère joue la montre en misant sur la résignation.

Il faut agir vite et mettre le gouvernement devant ses responsabilités. En plus de la pétition nationale (<http://www.snes.edu/petitions/?petition=12>) à signer rapidement en ligne et dans les établissements, nous proposons un dispositif de réaction collective, sous forme d'une lettre au ministre, sous couvert du recteur et du chef d'établissement, signée par les enseignants dans chaque lycée, à rendre public et à diffuser auprès des parents et des lycéens pour définir ensemble des modalités d'intervention complémentaires. (cf. ci-contre)

### • Refuser de voir revenir la réforme des lycées sauce Darcoings :

Lors du dernier Comité Technique Paritaire Académique (CTPA), le recteur a annoncé que plusieurs établissements s'étaient lancés dans l'expérimentation de réformes possibles. En réalité, il s'agit souvent de la poursuite d'expérimentations ponctuelles, qui d'ailleurs posent souvent problème. Sur ces expérimentations, nous demandons des bilans et des évaluations précises, ce qui est trop rarement le cas, avec non seulement l'analyse des éventuels résultats, mais aussi celle des coûts réels notamment en terme d'emplois et de conditions de travail dans l'ensemble de l'établissement. Comment par exemple justifier des ateliers de remédiation quand cela n'est rendu possible que par la surcharge des classes ?

Notre objectif est de recourir à la palette de toutes les formes d'actions possibles pour mettre la pression sur le gouvernement et l'obliger à changer de politique. Une action collective et déterminée dans chaque établissement sur ces mots d'ordre nationaux doit permettre de renforcer les mobilisations générales et notamment celles prévues par l'intersyndicale de l'éducation en mai. Nous demandons aux S1 de faire remonter au S3 tous les comptes rendus d'action, afin de nourrir le site et de montrer notre détermination.

# Un Recteur qui fait **non, non, non, non, non, non**

PAR KARINE BOULONNE

**Conditions dégradées de la rentrée en lycée, dépeçage des moyens dévolus au remplacement, sparadrap des médiateurs sur la jambe de bois de l'absentéisme scolaire : pendant la crise, la casse continue. Avec une administration qui a une exigence prioritaire : silence dans les rangs !**

## Une rentrée sous pression dans les lycées

Après 3 boycotts successifs depuis janvier, le Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) préparant la rentrée 2009 en lycée s'est tenu le 20 mars.

Le refus de siéger se voulait un moyen de dénoncer l'ampleur des suppressions de postes (285 en lycée) qui touchent à nouveau l'académie et conduisent à dégrader encore les conditions de travail : ainsi la moyenne d'élèves par classe de 2<sup>nd</sup>e passera à 30,3 en septembre, 1600 collègues de lycée ont un complément de service à effectuer dans un autre établissement (l'équivalent de 490 ETP), le volume d'heures supplémentaires explose dans les disciplines technologiques qui sont en même temps les plus touchées par les suppressions.

Le rectorat affirme que les erreurs d'appréciations (sous-estimation des effectifs, notamment des doublants en terminale) seront corrigées en juillet par l'octroi de moyens supplémentaires. Il est explicitement (et cyniquement) répondu aux délégations reçues en audience que le rectorat compte sur les difficultés financières des enseignants et leur conscience professionnelle pour mettre en échec les campagnes de refus d'heures sup lancées dans les établissements. **A nous de maintenir la pression jusqu'au bout et de refuser en septembre plus que l'heure supplémentaire imposable.**

## Dialogue social :

### une expression vidée de sens ?

Le boycott, c'est aussi un moyen de protester contre l'absence de dialogue social et de respect du paritarisme : quels que soient nos arguments ou démonstrations, le recteur rétorque en guise d'explications que *« le paritarisme, ce n'est pas de la cogestion, je dirige cette académie »*, le DRH préférant répéter que *« ce n'est pas aux syndicats de décider »*. Ainsi, aucune réponse ne nous a été donnée concernant les questions soulevées lors du groupe de travail lycées où nous étions intervenus

pour chaque établissement qui nous avait fourni des éléments (structures, effectifs). Le dernier exemple en date concerne le mouvement intra et la façon dont les règles et barèmes ont été définis tardivement et unilatéralement.

**Ce blocage est dénoncé par l'ensemble des organisations syndicales**, avec une nuance apportée au recteur par le SGEN-CFDT : *« nous nous retrouvons dans un certain nombre de réformes, mais pas dans les conditions de leur mise en œuvre »*.

## Y a-t-il encore un TZR dans l'académie ?

Avec 215 suppressions de postes de TZR (environ 10% des effectifs), c'est la question que l'on risque de se poser à la rentrée. Aux dires mêmes du recteur *« le montant de la facture est au delà de ce qu' [il] pensait »*. Il s'est ensuite lancé avec Mme Delhougne, secrétaire générale, dans une explication, guère convaincante, sur le fait que le potentiel de remplacement serait maintenu puisque les retraits concerneraient principalement les non titulaires et que de toute façon, il faudrait comparer avec les arrivées de collègues à l'inter.

Nous ne sommes pas dupes, d'autant que depuis, nous avons fait le calcul (disponible sur le site) et mis à part en sciences physiques, éco-gestion, SES ou STI pour lesquels il faudra créer des postes en ZR, **le nombre d'entrants dans l'académie de Lille est insuffisant pour couvrir les postes vacants, et a fortiori pour occuper les postes de TZR libérés.**

Les difficultés rencontrées depuis cette année et qui obligent à recourir à des expédients (recours à des retraités, surveillants, personnels d'agence de voyage...) pour effectuer des remplacements prévus de longue date (départs en retraite, congés maternité) vont donc forcément s'accroître et mettre en péril des enseignements dans les établissements.

## Médiateurs de la réussite scolaire

L'académie dispose d'une enveloppe de 448 possibilités d'embauche de CAE pour 92 établissements. Les contrats proposés seront du type contrat d'avenir et contrat aidé, le recrutement par le biais du Pôle Emploi ne pourra commencer que si le chef d'établissement obtient l'accord du conseil d'administration. Grand seigneur, le rectorat prévoit une formation de 2 jours, les 14 et 15 avril, pour des personnels qui seront pour la plupart complètement

étrangers au système éducatif et à son fonctionnement.

Pour le SNES, analyse et propositions d'action en page 2.

## Pirouette, Cacahuète...

Le nouvel IA du Pas-de-Calais est un homme enthousiaste et optimiste mais il oublie qu'une instance paritaire est faite de dialogue, de discussions voire d'opposition.

Les membres du Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) du Pas-de-Calais sont convoqués le lundi 19 janvier pour préparer la rentrée de septembre 2009, examiner les prévisions d'effectifs et les dotations. Mais les documents préparatoires ne sont distribués aux représentants des personnels qu'en début de séance. La FSU et les autres organisations syndicales ont dû rappeler à M. l'Inspecteur d'Académie les règles des instances paritaires ! La séance du lundi 19 a donc été boycottée puis reportée au vendredi 23 janvier avec les documents fournis 48 heures à l'avance.

C'est alors que le CTPD du vendredi 23 janvier nous a mieux révélé le fonctionnement du nouvel IA. Il a à cœur d'insuffler la vérité dans la tête de syndicalistes qui ne la comprennent pas toujours très bien. Il parle beaucoup, aligne les priorités et les projets avec une facilité hors du commun. Jamais il ne lui viendrait à l'idée de demander ce qu'en pensent les représentants des personnels. Cela ne l'intéresse pas. Il assène la bonne parole qui lui vient sans doute de là-haut.

A titre d'exemple, quand il est question des dérogations à la carte scolaire, l'IA refuse absolument de procéder à une quelconque régulation et il oppose cet argument massue : *« Il est légitime que les familles aient le choix. »* Et de citer le célèbre cas particulier de l'élève qui prend le bus à 7h00 du matin alors qu'il existe un collège à deux pas de chez lui. L'exemple sert de démonstration à une équation de plus en plus familière aux responsables académiques de l'Education nationale : liberté de choix = désengagement de l'Etat + résolution des problèmes au niveau local.

Où comment occulter les problèmes que pose cette dérégulation aux établissements qui perdent ou gagnent des élèves, la mise en concurrence entre les établissements et leurs personnels, les effets dévastateurs sur la conception même du service public d'éducation.

Sébastien Queniert

# Intra 2009 : Il a fait un mouvement tout seul

PAR KARINE BOULONNE

**M**ercredi 1<sup>er</sup> avril, le DRH du rectorat et la responsable du DPE (Département des Personnels Enseignants) ont réuni les organisations syndicales à notre demande pour éclaircir des points restés obscurs dans une circulaire académique élaborée unilatéralement et arbitrairement (cf bulletin intra et l'état de nos demandes restées sans réponses). Avec une logique préjudiciable aux collègues, qui remet en cause l'équilibre du mouvement, certaines décisions, fondamentalement motivées par une idéologie antisyndicale, risquent de discréditer, à terme, le mouvement lui-même.

## Un mouvement intra aux règles contradictaires

Le recteur fait coexister dans sa note de service des dispositifs qui vont se contrecarrer : il cherche à fixer les agrégés en lycée en leur attribuant un bonus de 500 pts, alors que le meilleur moyen serait de commencer par ne pas y supprimer des centaines de postes ! Dans le même temps, il donne à des certifiés de STI reconvertis en mathématiques 1000 pts sur des vœux établissements précis, y compris des lycées (choix revendiqué par le SNALC et salué dans sa déclaration liminaire). Quand on sait qu'il y a 22 postes vacants en lycée en maths, que 9 collègues de cette discipline sont en mesure de carte à partir d'un lycée (avec pour ceux qui sont agrégés 1500 pts pour retrouver un poste du même type) et 7 reconvertis en maths à 1000 pts, les perspectives de mobilité choisie s'amenuisent vitesse grand V, y compris pour les agrégés qui espèrent profiter des fameux 500 pts supplémentaires !

Idem pour les titulaires en zone de remplacement : en donnant de façon indifférenciée un forfait de 100 pts aux TZR, quelle que soit leur ancienneté, pour qu'ils demandent un poste fixe et se stabilisent, le rectorat risque de rendre plus attractifs les postes en ZR pour les entrants dans l'académie ou les stagiaires (qui feront vite le calcul : 100 pts au bout d'un an contre 100 pts après 5 ans en établissement ZEP/APV!).

## « Ce ne sont pas les syndicats qui décident »

Lors de cette même réunion, le DRH nous a aussi annoncé que le recteur avait fait le choix (toujours

arbitraire et unilatéral) de communiquer le projet de mouvement aux personnels en même temps qu'il serait donné aux organisations syndicales. Cela signifie concrètement que vers le 15 juin, un message sera envoyé sur i-prof indiquant aux participants de l'intra leur résultat provisoire et non vérifié, avec comme indication qu'il faudra... attendre la réunion des commissions ! Qu'est-ce que les collègues ont à y gagner ? Annoncer une bonne/mauvaise nouvelle qui ne se réalisera pas 10 jours plus tard, lorsque l'on se sera rendu compte d'une erreur et que l'on changera l'affectation dans le respect des règles appliquées à tous ? Il sera alors tellement plus facile de rejeter la faute sur les élus des personnels, tant il est évident que l'algorithme et le rectorat sont infaillibles en matière de gestion des personnels, comme en témoignent les loupés de l'inter qui auront vu 15 % des résultats modifiés en définitive ! A l'échelle de notre académie, cela représenterait au moins 450 changements, 450 collègues dont les projets s'écrouleraient en quelques jours ! Visiblement, l'administration est mauvaise élève et le rectorat de Lille préfère s'entêter au lieu de tirer des leçons des échecs.

Si l'intention antisyndicale du ministère a toujours été claire, il aura fallu quelques temps au DRH de l'académie de Lille pour l'admettre et lâcher que « ce ne sont pas les syndicats qui décident ! ». Pourquoi caricaturer l'exercice du paritarisme à Lille ? Notre administration semble ignorer que les commissions ont toujours été consultatives et que c'est toujours le recteur qui a décidé au final. S'il a tenu compte, jusqu'à présent, des propositions des syndicats, c'est qu'elles sont fondées et qu'elles lui ont évité de gérer des situations personnelles dramatiques ou des recours que feraient les victimes d'erreurs ou de non respect des textes !

Accepter le mode de fonctionnement que cherche à imposer le rectorat de Lille reviendrait à instaurer à l'avenir un système dépourvu de règles ; ce serait la porte ouverte au clientélisme et au fait du prince. La bataille qui s'annonce est donc d'une importance capitale : nous comptons sur vous pour la mener avec nous !

## Hors-Classe :

un barème entre gris clair et gris foncé

Le rectorat a réuni les organisations syndicales mercredi 8 avril pour faire le point sur le barème et la campagne 2009. Aucun document ne nous a été distribué, pas même en séance. Comme d'habitude, l'administration se contente d'arguments de forme pour éviter d'aborder les questions de fond (« c'est la faute du contingent et des effets de seuil » ; « de toute façon, un barème ne pourra pas régler toutes les situations »).

## Ce qui change :

- Nous avons demandé davantage de transparence sur les avis attribués par les chefs d'établissement, ce sera chose faite, mais trop tard pour que vous puissiez réagir et demander des explications (que l'on se rassure, les chefs d'établissement ont eu des consignes du rectorat pour susciter le dialogue sur leurs décisions, nous ne doutons pas qu'ils l'aient fait spontanément).
- Le rectorat décide de prendre en compte le parcours en ZEP au cours de la carrière : 8 points seront attribués à ceux qui auront effectué au moins 5 ans dans leur parcours professionnel (au moins à mi-temps, y compris en discontinu) + 12 points à ceux qui sont depuis 5 ans en ZEP avec la condition d'avoir en même temps un avis TB ou exceptionnel du chef d'établissement.

## Ce qui ne change pas :

- Refus de prendre en compte la situation des biadmissibles qui ont perdu 2 ans d'ancienneté au cours de leur reclassement car « nous ne souhaitons pas complexifier le barème ». Les collègues apprécieront
- Refus de revaloriser la bonification pour les collègues ayant atteint les 10 et 11<sup>èmes</sup> échelons à l'ancienneté, y compris ceux qui ont échoué en raison de leur date de naissance. Les 35 pts accordés pourront leur faire croire qu'ils ont une chance, ils seront d'autant plus déçus en juin.
- Refus de réduire l'amplitude de points entre Très Bien (35 pts) et Excellent (50 pts). Pourquoi ? Parce que « nous n'avons pas souhaité vous suivre sur cette demande ».

Qu'on se rassure toutefois, il sera toujours possible de réparer des injustices « au cas par cas ». Encore faut-il avoir la même perception de l'injustice puisque pour notre DRH, « un avis défavorable n'est pas une sanction, c'est un avis défavorable. »

Karine Boulonne

## SIGNEZ LA PETITION NATIONALE

**Mutations 2009** : Respecter l'égalité de traitement, la transparence et le paritarisme à signer en ligne (<http://www.snes.edu/petitions/?petition=10>).

# Darcos si tu savais, ta réforme, ta réforme...

PAR MARC ROUMAZEILLE ET LE S1 DU LYCÉE GAMBETTA DE TOURCOING

## Le lycée Gambetta de Tourcoing expérimentera-t-il « La réforme » en seconde

*(extraits de la note de service du proviseur  
du 26/02/09 aux enseignants et CPE, publiée  
sur le site académique du SNES)*

### La démarche du proviseur :

« A la rentrée 2009, la majorité des lycées privés dont ceux de Tourcoing vont expérimenter certains points de la réforme. Cette situation risque d'être encore une fois préjudiciable au service public [...].

- Ce jour, vous trouverez en document joint quelques propositions, scénarios possibles.
- Mardi 10 mars, j'invite les enseignants souhaitant discuter du contenu de ces propositions, de leur faisabilité, à une réunion à 17h45.
- La semaine suivante, organisation d'un vote sur un ou plusieurs scénarios retenus ou modifiés à l'issue de cette réunion.
- S'il se dégage un large consensus lors de ce vote, la proposition retenue sera proposée au vote du Conseil d'Administration. »

### Les propositions du proviseur :

#### Passage en semestre :

«[...] Je propose d'expérimenter un passage en semestre avec deux conseils de classe et deux conseils de professeurs intermédiaires.

La rencontre parents professeurs serait organisée après le premier conseil de professeurs.

Les intentions d'orientation seraient demandées pour la fin du premier semestre. Les rencontres avec les familles ayant eu un avis défavorable ou réservé pourraient ainsi se faire dans le courant du mois de février avec signatures de contrats d'objectifs.

Le conseil de professeurs du milieu du 2<sup>nd</sup> semestre aurait alors pour objectif le suivi de ces contrats.»

#### Choix des options

«[...] Je propose d'expérimenter des changements possibles d'options à l'issue du premier semestre en lien avec les intentions et les avis d'orientation.[...]

#### Scénario 1

Aucune modification des horaires actuels dans le tronc commun.

Maintien des modules actuels (enseignement de

détermination) sauf celui de grec, selon les vœux des élèves mais avec un horaire de 3h répartis en deux séquences de 1h30 par exemple les mardi et vendredi de 15h45 à 17h30.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre, propositions de modification : les élèves n'ayant pas choisi MPI et demandant S doivent prendre MPI au 2<sup>ème</sup> semestre [...]

#### Scénario 2

Aucune modification des horaires actuels dans le tronc commun.

Expérimentation de nouveaux modules de 3h répartis en deux séquences de 1h30 les mardi et vendredi de 15h45 à 17h45 en remplacement des options de détermination actuelles :

- Domaine sciences : Maths, Physique chimie, SVT
- Domaine humanités : Lettres, Musique, LV3, Latin, Grec, Théâtre ? Arts ?
- Domaine sciences de la société : SES, HG
- EPS détermination

Appel aux IPR pour avoir le contenu des programmes de ces modules (les corps d'inspection devaient proposer des contenus disciplinaires pour le 15 décembre).

Obligation pour les élèves demandant S d'avoir choisi au moins un module scientifique [...]

Changement possible de modules à l'issue du conseil du premier semestre en lien avec les intentions et avis d'orientation.

#### Scénario 3

Identique au scénario 2 mais avec proposition de modules STG, STI, ST2S en partenariat avec les lycées Colbert et Sévigné et réciproquement possibilité d'intégrer des élèves de ces lycées dans nos modules.

#### Scénario 4

Réduction d'une demi-heure des horaires de math, physique, SVT, HG, lettres.

Proposition de deux modules par semestre deux après-midi. Les modules sont ceux du scénario 2.

Obligation de prendre parmi les 4 modules le module SES

Obligation pour les élèves demandant S d'avoir fait au moins deux modules scientifiques

Obligation pour les élèves demandant ES d'avoir fait les deux modules SES et HG

Obligation pour les élèves demandant L d'avoir fait au moins deux modules humanités.

1ère évaluation des moyens nécessaires :

330 élèves prévus en seconde : 20 modules par

semestre soit 60 heures années [...]

5 postes complets si le lycée rentre dans le plan « 100 Lycées en expérimentation ».

#### Scénario 5

Scénario 3 appliqué à scénario 4.

#### Scénario 6

En complément des 5 scénarios précédents, banalisation de 2 heures ou 1/2 journée pour du soutien scolaire, heure PP, information sur l'orientation, approfondissement, travaux d'expertise pour les meilleurs [...]

Moyens qui pourraient être demandés : assistants pédagogiques en math, lettres, anglais ...ou heures enseignants.

#### Pour tous les scénarios

Maintien sous la forme actuelle des sections euros.

Ces scénarios ne peuvent s'envisager avec une option facultative.

## Le S1 du lycée Gambetta intervient dans le débat sur l'expérimentation.

*(extraits du bulletin du S1 diffusé à tous  
les personnels en mars et publié sur notre  
site académique).*

### Avec un appel :

**« Non à l'expérimentation »,  
qui tente de «faire revenir par la fenêtre  
une réforme largement rejetée par la  
profession, suspendue et «remise à zéro»  
aux dires même du ministère. »**

« [...] En l'état du débat, que signifie «expérimenter» quand personne ne connaît encore l'orientation générale du nouveau texte? Que signifie «expérimenter un scénario» l'année prochaine si ce scénario n'est pas retenu dans la réforme proposée à la fin de cette année scolaire?

Cette expérimentation n'est pas une expérimentation. Elle ressemble plus à une opération stratégique pour relancer la réforme Darcos.

Le problème n'est pas de savoir si on se fait plaisir intellectuellement avec tel ou tel scénario.

Le problème est de prendre conscience que derrière cette expérimentation tactique et ces objectifs masqués, se profile la mise en place de la réforme de

**Les sirènes de l'expérimentation chantent le refrain de Darcos**

On le sait, les personnels, comme les lycéens, se sont opposés à la réforme des lycées projetée par le prince Darcozy ; et bien, puisque c'est ainsi, il reviendra mardi ! Certes pas par la grande porte, mais par la fenêtre, avec la caution d'une expérimentation bidon (« 100 lycées en expérimentation »), pendant que le saltimbanque Descoings sillonne les routes de France et squatte sur *You tube*.

Un appel d'offres a été lancé par le Ministère et le rectorat a fait remonter des projets qu'il nous a présentés au CTPA, pour la plupart d'entre eux, comme pré-existants aux sollicitations darcosiennes et déjà financés dans le cadre de l'innovation, en référence à l'article 34 de la loi Fillon. D'autres lycées auraient envoyé des projets mais hors date.

Nous ne savons pas quelle est la nature exacte de ces différents projets, si lors de leur vote au CA, les élus savaient qu'ils seraient présentés au Ministère dans le cadre de l'expérimentation pour la réforme des lycées. Nous ne savons pas non plus si le terme « module » (pivot de la réforme des lycées telle qu'elle avait été présentée version Darcos et telle qu'elle ressurgira version Descoings) a été choisi par les personnels ou s'il s'agit d'un habillage administratif pour plaire au Prince.

En tout cas, on ne peut pas dire que les établissements publics se soient précipités : 10 lycées publics contre 20 privés.

Pour ce qui est du financement de ces projets, conditionné à leur labellisation, apparemment, à la date du CTPA, il n'y avait pas de retour du ministère. Mais certains projets sont déjà financés dans le cadre du projet académique sur la réussite en seconde.

Nous appelons tous les personnels à être extrêmement vigilants sur l'utilisation qui pourrait être faite de projets pédagogiques divers; attention aux risques de manipulation, aux risques d'expérimentation déguisée! De ce point de vue, le cas du lycée Gambetta à Tourcoing est exemplaire!

*Odile Deverne*

**Liste des expérimentations dans les lycées (données du CTPA du 20/03/09)**

- **Les sciences autrement :**  
*Dunkerque :* Angellier - *Valenciennes :* Wallon  
*Armentières :* Eiffel
- **Modules d'accompagnement :**  
*Haubourdin :* Beaupré - *Wingles :* Voltaire  
*Dunkerque :* Jean Bart
- **Module centré autour de l'informatique et la société numérique**  
*Roubaix :* Jean Rostand - *Dunkerque :* Lycée de l'Europe - *Armentières :* Eiffel
- **Module Humanités**  
*Valenciennes :* Wallon - *Hazebroucq* (littérature européenne) : lycée des Flandres
- **Itsi**  
*Armentières :* Eiffel - *Bruay :* Carnot  
*Douai :* Labbé

toute l'Education Nationale. Il y a une profonde cohérence dans la réforme universitaire et celle du second degré. Il y a une volonté de réduire les coûts de l'éducation nationale, de réduire les contenus disciplinaires pour la formation des enseignants et des élèves, de peut-être recruter au niveau local les enseignants, de donner une autonomie de plus en plus forte aux établissements avec une évaluation locale du baccalauréat, et un pouvoir de plus en plus grand aux chefs d'établissement. C'est pourquoi le SNES appelle tous les collègues à rejeter cette expérimentation. »

**Et des arguments :**

**Appât**

L'année dernière, la réforme universitaire a été votée rapidement pendant les vacances, et pour appâter la communauté universitaire et l'entraîner dans le processus de réforme, on a dégagé des moyens financiers qui n'ont pas été renouvelés. Aujourd'hui la très grande majorité de la profession universitaire comprend mieux tous les dangers de cette réforme et réclame son abrogation.

Au lycée, pour mieux entraîner les collègues dans le processus de réforme, on fait miroiter des postes. Des rumeurs parlent même de primes conséquentes pour les chefs d'établissement se lançant dans l'expérimentation.

Mais une fois le processus enclenché, que restera-t-il de ces moyens? [...]

**Globalisation des moyens**

Dans les années 80, on est passé d'une gestion des moyens classe par classe (nombre de classes ⇒ nb d'heures d'enseignement ⇒ nb de postes) à une dotation globale des moyens au niveau de l'établissement.

Cette idée «géniale» a permis de masquer la diminution des moyens attribués par l'Etat.

Mais cela ne semble pas suffisant.

Une dotation globale au niveau d'un district permettrait une économie de postes encore plus grande.

Les proviseurs de Tourcoing et d'ailleurs (seuls ou avec l'aide du rectorat ?) semblent avoir réfléchi à cette idée. [...]

Ya-t-il une limite dans cette logique? La sécurité des élèves pour aller d'un établissement à l'autre? L'absentéisme? Le service des enseignants? Le conseil de classe pour les enseignants à Gambetta, à Colbert, à Sévigné? [...]

**Semestrialisation : solution dangereuse**

A coté des «vraies» disciplines annuelles, on trouvera des «demi-disciplines» semestrielles, qui devront être en concurrence entre elles pour attirer les élèves. Faute de temps, le contenu de ces disciplines sera

appauvri. [...]

La semestrialisation favorisera le zapping, qui en plus de nuire aux élèves les plus en difficultés, n'est pas une condition adéquate pour construire une orientation raisonnée. Elle renforce l'individualisation des choix (facteur d'inégalités sociales), et favorise essentiellement la logique du module, qui réduit l'orientation à une accumulation de capital scolaire [...]

La semestrialisation implique enfin pour les personnels une annualisation des services. Que faire d'un collègue qui n'aurait plus suffisamment d'élèves au second semestre? Que faire des options-modules qui ne réussiraient pas à faire le plein sur l'année?

**Indécents**

Il est particulièrement scandaleux que le gouvernement libère 500 postes pour l'expérimentation alors qu'il s'enferme dans sa volonté de supprimer 13500 postes dans l'Education nationale pour la rentrée 2009.

Il est particulièrement indécent d'accepter 5 postes, pour soi-disant expérimenter, alors que nos collègues luttent dans d'autres établissements pour empêcher la suppression de postes. [...]

**Programme: le carcan ou la garantie d'obtenir une qualification reconnue de tous?**

Aborder et expliquer le contenu d'un programme, sans contrainte, c'est la liberté pédagogique.

Choisir son propre programme, c'est l'anarchie. C'est s'adapter aux conditions sociales des élèves, avec beaucoup de démagogie; ce n'est sûrement pas donner aux élèves une qualification reconnue nationalement; c'est accentuer encore davantage le tri social...

Dans plusieurs scénarios, on n'hésite pas à expérimenter de nouveaux modules, sans programme défini nationalement; à moins que les IPR soient devenus les grands «Sages» de l'Education nationale?

Pour appliquer cette réforme, on n'hésite pas à transformer nos élèves en cobayes en leur donnant un enseignement non défini, mais local et différent de l'enseignement dispensé dans les autres établissements.

Comment évaluer cet enseignement mal défini? Quelles seront les conséquences sur le programme de première et terminale?

De facto on nous entraîne dans une évaluation locale de plus en plus forte du baccalauréat

**Le résultat du vote organisé dans le lycée en mars :**

68 votants (82% du personnel enseignant inscrit)  
37 non à l'expérimentation  
21 oui à l'expérimentation  
10 abstentions

# Formation continue - PAF 2009-2010 :

## Attention ! nouveau dispositif, nouveau calendrier

La campagne d'inscription aux stages de formation continue se déroule du 7 avril au 14 mai ; les résultats de la sélection aux stages seront communiqués aux chefs d'établissement après le 10 juin. Ceux qui pensent que cela pourra être utilisé pour établir les emplois du temps ne sont que des mauvais esprits, nous dit le rectorat (alors que l'on trouve dans l'avenant au cahier des charges 2007 - 2010 la mention suivante : « la formation professionnelle tout au long de la vie des agents publics pose comme un des objectifs de rendre le calendrier de la sélection des candidatures aux stages de formation concomitant avec l'élaboration des emplois du temps dans les établissements scolaires »).

Pour les entrants dans l'académie et les néo-titulaires qui n'auraient pas eu le temps de candidater (et pour eux seulement), des places seront laissées vacantes pour une nouvelle vague d'inscription en septembre.

### Comment rendre plus attractive la formation continue ?

La DAFOP s'inquiète d'un bilan plus que mitigé cette année, puisque le taux d'absentéisme aux stages avoisine les 30 %.

Nous avons demandé plus de communication et de

transparence au moment de l'inscription (lieux, contenus, dates), et aussi que les stages de 12 h et plus n'aient pas lieu systématiquement le même jour.

Nous avons également défendu les formations aux concours internes dont le bilan est assurément positif, mais pour lesquelles il faut s'inscrire très (trop ?) tôt en juin et dont quelques-unes sont obligées de fermer faute de participants en assez grand nombre.

Certains stages particulièrement attractifs (Rendez vous de l'Histoire à Blois ou de Géographie à Saint Dié) ne doivent pas être réservés à un public désigné et peu renouvelé d'année en année.

Enfin, quelques intitulés nous ont surpris comme « nouveaux programmes en histoire-géo en 2nde » (alors que les programmes ont été revus en 2002 et qu'à notre connaissance la réforme des lycées n'est pas encore en place !)

### DIF : Droit Individuel à Formation

Le DIF prévoit un droit à 20 h de formation par an, avec possibilité de cumul sur 5 ans. Pour le SNES, le DIF est à l'heure actuelle moins intéressant que ce qui existe dans l'académie (droit à 36 h de stages par an, 54 h pour les néo-titulaires).

Cette année, dans l'attente de textes qui ne sont jamais arrivés, le rectorat avait décidé que les

collègues ayant « activé leur DIF » seraient prioritaires, y compris sur les stages les plus demandés, à forte pression. Étant donné le flou qui subsiste, l'expérience ne sera pas renouvelée pour l'année prochaine.

### Dernière minute : hallali pour la formation continue ?

Nous venons d'apprendre que la formation continue est sérieusement menacée pour la rentrée 2009 : des consignes ont été données par le rectorat pour limiter les décharges des formateurs, voire pour leur demander d'animer les stages en plus de leur service complet, donc en heures supplémentaires ! D'ores et déjà, un grand nombre d'entre eux sont contraints de déclarer forfait pour l'an prochain. Cela arrangerait certainement notre administration, qui (dans sa grande sagesse ou pour précipiter la disparition de la formation continue ?) diminue les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du PAF qu'elle a pourtant elle-même élaboré !

Mêmes menaces sur les personnels ressources classes pupitres ou assurant la maintenance des ordinateurs : la baisse des moyens qui leur étaient habituellement alloués pourrait représenter 30 à 50 % !

Fiche syndicale à télécharger sur le site et à nous retourner avant le 5 juin.

vie du S.n.e.s.

### Nos collègues publient

*Martha Desrumaux, Une femme du Nord Ouvrière, Syndicaliste, Déportée, Féministe*

de Pierre Outteryck

240 pages – 25 euros - Geai Bleu Éditions

Mail : legeableu@orange.fr

### On connaît la chanson

Les titres des articles nous ont été chantés par :

- France Gall (page 2)
- Michel Polnareff (page 4)
- Une comptine (page 4)
- Jean-Jacques Goldman (page 5)
- Des manifestants (page 6)

### Stage syndical : « stagiaire, et après ? »

le jeudi 11 juin

#### 1<sup>ère</sup> partie :

« Entrer dans le métier » : prise de fonction, rentrée, prime néo-titulaire et d'installation, dispositif T1 et T2, ...

Droits et devoirs d'un enseignant ou CPE. Spécificités des TZR. Rester syndiqué au SNES (et militer ?)

#### 2<sup>ème</sup> partie :

« Quelle réforme pour la formation des maitres et CPE ? »

(demande de congé pour formation syndicale à faire pour le 11 mai dernier délai)

## De Dunkerque à Perpignan : du chemin parcouru

PAR KARINE BOULONNE ET KARINE VAN WYNENDAELE

### Congrès académique

Plus d'une centaine de représentants de leur S1 ont assisté au congrès académique du SNES réuni au lycée Jean Bart de Dunkerque les 12 et 13 mars pour débattre et préciser les revendications que la délégation allait porter au congrès national de Perpignan du 23 au 27 mars. L'ensemble des questions ont été abordées dans 4 thèmes (Cf. p. 2 et 3). Le congrès académique s'est aussi prononcé sur les modifications statutaires, sujet important même si son austérité ne suscite pas toujours l'enthousiasme des participants. Une modification académique portant sur le renforcement de la présence des petits S1 lors des congrès a suscité beaucoup d'inquiétude de la part des représentants des S1 des retraités. Elle a cependant été adoptée et l'engagement a été pris de reprendre la réflexion sur la place des retraités dans nos instances d'ici l'année prochaine.

Les modifications statutaires nationales portaient sur l'intervalle de durée entre deux congrès (3 ans au lieu de 2 ans actuellement). Cette proposition, déjà rejetée lors du précédent congrès, n'a pas connu un plus grand succès ; depuis des mois, le manque de mandat précis sur la réforme des lycées illustre bien la nécessité d'un renouvellement fréquent de notre réflexion collective pour mandater précisément notre direction nationale. La tendance Ecole Emancipée avait déposé plusieurs modifications des statuts portant notamment sur l'obligation du respect de la parité dans nos instances. Une nouvelle fois, le congrès académique a repoussé ces demandes pour préférer la poursuite de nos pratiques qui assurent une large place aux femmes sans nécessité de recourir à la contrainte.

Définie en fonction des résultats aux élections, la délégation désignée pour le congrès national comptait 17 représentants de la tendance Unité et Action et 2 représentants de la tendance Ecole Emancipée. Nous déplorons la décision, annoncée au lendemain du congrès académique, de nos camarades minoritaires d'avoir une nouvelle fois renoncé à leur participation au congrès national laissant ainsi deux places vides dans la délégation lilloise.

### Congrès national

La délégation de notre académie a porté les mandats et défendu ses orientations tout au long de la semaine de congrès. Tous nos congressistes sont intervenus et ont réussi à faire adopter nombre de leurs propositions (voir contributions page 2 et 3 et sur le site). Des sujets extrêmement débattus ont montré les divergences de point de vue qui peuvent exister entre les participants et la tension a parfois été forte sur les sujets les plus sensibles (semestrialisation et masterisation).

### PREMIER CONGRÈS NATIONAL

Vendredi 13 mars, congrès académique de Dunkerque, c'est officiel, je fais partie de la délégation de Lille pour le congrès national de Perpignan. Lundi 23 mars, 6h30, gare Lille Europe, nous nous retrouvons tous sur le quai. Arrivés à Perpignan, nous sommes immédiatement pris en charge par le S3 des Pyrénées Orientales : parfaite organisation durant toute la semaine.

Lors de la première journée, entre discours d'ouverture, table ronde et réunion (nocturne) de tendance, nous récupérons les textes sur les 4 thèmes, l'un avec les amendements retenus par les rapporteurs nationaux suite aux congrès académiques, l'autre regroupant toutes les modifications souhaitées. Il faut éplucher l'ensemble pour prendre connaissance des mandats retenus et repoussés.

Le lendemain, les délégations se regroupent en commission par thème. Pour moi, c'est le thème 1 (collège; lycée; nos métiers). Chaque académie essaye de défendre ses propositions. Sur ce thème 1, plusieurs divergences apparaissent notamment, pour la partie lycée, sur la réforme du lycée. A Lille, comme d'autres, nous sommes contre toute forme de semestrialisation mais certains semblent pour une semestrialisation modulée. J'ai un peu de mal à les comprendre : c'était un des motifs du refus de la réforme Darcos. L'autre point de divergence est la nouvelle seconde. Il a été impossible de trouver un consensus. Lille défend l'idée d'un tronc commun large, avec obligation d'une option technologique pour tous les élèves, et possibilité de prendre une seconde option technologique principalement pour les sections industrielles et de laboratoire. J'ai eu l'impression que certaines académies connaissaient assez mal les problèmes actuels de la voie technologique, comme s'il était possible d'enseigner les STI avec « une craie et un tableau ». Certes, la réforme avortée préconisait cet enseignement de manière virtuelle. La journée n'a pas permis de trouver un compromis, et une partie de la matinée du mercredi a été consacrée à trouver un texte à proposer par les rapporteurs.

En désaccord avec ce texte nous devons préparer nos interventions pour la séance plénière de l'après midi. Sur ce thème, les 6 représentants de Lille vont « monter au créneau » pour défendre les mandats. J'interviens sur la voie technologique : il faut parler devant 500 personnes, essayer de convaincre les rapporteurs, et tout cela en 2 minutes, avec sa bobine sur deux écrans géants ! Finalement, l'intervention se déroule correctement. A priori, bonne réaction de la salle à ma prestation ! OUF ! Mais il faut attendre la fin des débats pour connaître les amendements retenus. Pour la voie technologique, c'est globalement d'accord, mais ce n'est pas le cas des autres amendements proposés par Lille et qui seront soumis au vote. Si peu d'éléments sont retenus, les textes ont parfois bien évolué depuis les commissions. Notre travail n'aura pas été inutile ; d'autant que nos désaccords exprimés auront permis le débat et la réflexion et que ces questions ne seront pas passées inaperçues...

Je me pose plusieurs questions à l'issue de ce congrès national : sur quels critères les rapporteurs retiennent-ils les amendements proposés ? Pourquoi des positions si éloignées entre les différentes académies ? Néanmoins, il y a des instants très forts, les mains tendues lors des votes, les prises de parole, souvent percutantes. C'était passionnant, fatigant, intense, épuisant, formateur....

Francis Lecher

## Quelques interventions de la délégation lilloise à Perpignan (Extraits)

Intervention de Karine Boulonne

### Thème 2 : Masterisation

*Nous revendiquons un recrutement avec concours après le master pour deux raisons : faire face à un métier de plus en plus exigeant et la revalorisation. Nous nous opposons au projet Darcos : passer le concours pendant l'année de M2; la réforme Darcos prévoit qu'un étudiant devrait être titulaire du M1, passer le concours, mais son entrée dans la fonction publique serait conditionnée au M2, autrement dit le M2 l'emporterait sur le concours qui, à terme, disparaîtrait, ce qui est extrêmement grave pour nos statuts. Cela pose le problème de la démocratisation de l'accès aux concours. Nous avons affirmé la nécessité d'un pré-recrutement massif sous la forme d'un retour aux IPES.*

Interventions de Karine Van Wynendaele

### Thème 2 : Assistants d'éducation

*Nous revendiquons un statut amélioré d'étudiant-surveillant pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études et pour assurer la surveillance et l'encadrement de nos élèves par des étudiants. Cela exclut de titulariser les assistants d'éducation sur les fonctions qu'ils occupent. Cela exclut aussi de créer de nouveaux métiers « d'éducateurs » qui seraient occupés par les actuels assistants d'éducation.*

*Nous affirmons la nécessité de créer un statut particulier d'auxiliaire de vie scolaire pour assurer l'encadrement des élèves handicapés dans de bonnes conditions et nous proposons un métier de catégorie B.*

### Thème 3 : Directive européenne sur les services

*En 2004, nous nous étions mobilisés contre la directive européenne sur les services qui soumettait l'ensemble des services publics aux règles du marché et de la concurrence et contre le Traité constitutionnel européen l'année suivante. En 2006, grâce à nos mobilisations, les services sociaux avaient été retirés du champ de la directive. La commission européenne vient de décider unilatéralement de les y réintroduire. Face à la gravité de cette attaque, les organisations syndicales doivent réagir vite et fort pour faire reculer la commission européenne.*

### Thème 4 : Refusons les signatures préalables

*Lors de l'ouverture des négociations sur la réforme des lycées, le gouvernement a exigé la signature préalable par les organisations syndicales d'un texte de convergence. Ce n'est pas acceptable et ce n'est pas une méthode qu'il faut accepter. Le SNES est le syndicat majoritaire dans le 2nd degré ; Cela nous donne des responsabilités, mais cela doit aussi nous donner confiance pour défendre nos revendications face au ministre. Notre légitimité à négocier au nom de l'ensemble des personnels s'appuie sur notre représentativité et sur un rapport de force obtenu dans les luttes, dans nos établissements et dans la rue. Le 1er rapport de forces face au ministre, c'est de lui interdire de poser des conditions avant négociation.*

## THEME 1 - Le système éducatif



### De Dunkerque...

De nombreuses interventions sur des questions liées à la pratique du métier et aux principales réformes en cours.

Pour le lycée, les discussions ont abouti à la nécessité de garantir un tronc commun large pour la classe de 2<sup>nde</sup> (page 4), le refus de toute semestrialisation des enseignements comme de l'organisation administrative de l'année scolaire...

Concernant le collège, le congrès académique a notamment condamné le dispositif de « l'accompagnement éducatif », pour plusieurs raisons : parce qu'il entre en concurrence avec des enseignements ou activités jusqu'ici inscrits dans le service des enseignants et qu'ainsi il les menace ; parce qu'il peut dégarner les vies scolaires ; parce qu'il participe à la fragmentation de l'acte pédagogique au profit d'acteurs multiples ; parce qu'en « externalisant » le traitement de la difficulté scolaire hors des cours, il entérine son existence et s'y résigne.

### ... à Perpignan

Il n'a pas été possible de dégager une position commune sur la définition d'un socle étroit ou large des disciplines pour la classe de 2<sup>nde</sup>, ce qui peut constituer une source d'inquiétude pour l'avenir. Le refus de la semestrialisation des enseignements a été imposé par l'insistance de nombreux congressistes mais la semestrialisation de l'organisation de l'année n'a pas été totalement écartée. La demande émise par notre délégation d'un vote par mandat sur cette question a suscité de vifs mécontentements parmi les congressistes ; il est probable que cette pratique de vote sera réinterrogée dans les années à venir. Un amendement demandant la suppression de l'accompagnement éducatif a remporté l'assentiment de la salle, malgré l'opposition des rapporteurs.



## THEME 3 Les alternatives économiques et sociales

### De Dunkerque...

Les avis étant partagés sur la nécessité de traiter des questions environnementales, de détailler chaque catégorie de services publics, cette partie aurait pu faire l'objet d'une introduction à l'ensemble des thèmes. Il nous a néanmoins permis de préciser nos mandats sur les questions liées au travail, à la protection sociale (santé, retraite), aux droits et libertés (lois sécuritaires, discriminations, politiques migratoires...). Enfin, la réflexion sur la défense des services publics a aussi permis de replacer les menaces qu'ils subissent dans le cadre européen et les règles de concurrence qu'il impose.

### ... à Perpignan

Le travail en commission a été extrêmement fructueux pour notre délégation. La plupart de nos amendements ont été repris par les rapporteurs. Les délégations étaient divisées sur la nécessité de traiter toutes ces questions. Il est à noter une évolution des préoccupations des congressistes du SNES sur les questions environnementales ; celles-ci ont occupé une place grandissante des débats sans commune mesure avec les congrès SNES ou FSU précédents ; il nous faudra réfléchir à cette évolution et en prendre la mesure.





## THEME 4 La rénovation du syndicalisme

### De Dunkerque...

Les discussions ont surtout porté sur le fonctionnement de la FSU, sa structuration et ses évolutions... Nous avons aussi évoqué les difficultés de la syndicalisation et pris l'engagement d'accroître la présence dans les établissements et l'aide au développement des SI là où nous sommes peu présents. Enfin, ce thème évoquait aussi les organisations syndicales européennes et mondiales. Nous avons déploré l'absence de coordination des luttes par ces instances, le trop peu de débat sur ces questions à l'intérieur du SNES et rejeté l'adhésion à la confédération européenne des syndicats.

### ... à Perpignan

Le SNES s'engage à poursuivre l'objectif de l'unification du mouvement syndical sur des bases de syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Les syndiqués seront associés à toutes les étapes de cette réflexion sur l'avenir de notre syndicalisme et ces rapprochements se feront par un travail et des prises de position communes avec tous nos partenaires réguliers et notamment la CGT, sans laquelle toute perspective d'unification serait illusoire. Cette décision, soutenue par notre délégation, constitue un tournant pour notre syndicalisme et une démarche qu'il convient de mener en lien étroit avec nos syndiqués.



### Intervention d'Odile Deverne

#### Thème 1 : Semestrialisation

Pour ce qui est de la semestrialisation des enseignements, nous sommes satisfaits de la nouvelle orientation du texte suite à la commission mais nous souhaitons aller jusqu'au bout de la démarche et demandons l'ajout suivant:

*"Le SNES refuse toute forme de semestrialisation (organisation des enseignements, organisation administrative...) puisqu'elle a été refusée clairement par la profession avec la réforme Darcos.*

### Intervention de Magali Laumenerch

#### Thème 1 : Collège unique

Je profite de cette tribune pour suggérer aux représentants des différentes académies de relancer une campagne d'information afin de réaffirmer notre attachement au collège unique, puisque l'introduction du thème 1 prévoit un plan global de relance de l'éducation.

En février 2008 un supplément à l'US présentait un état des lieux du collège actuel et une critique en réaction à la loi Fillon de 2005, dont le SNES demande toujours l'abrogation; mais dans les discussions avec les collègues, l'idée du collège unique est souvent mal comprise.

C'est pourquoi il faut redire que le collège unique ce n'est pas le collège tel qu'il existe aujourd'hui, qu'il s'inscrit dans un projet global que le Snes porte pour l'école et qu'il répond à une nécessité d'élévation du niveau d'étude de tous.

Souvent, les collègues qui ont d'abord une réaction de rejet se rangent à nos arguments, c'est pourquoi il faut effectuer cette campagne afin de réexpliquer et de réaffirmer cette idée de collège unique dont le Snes doit être fier.

## THEME 2

### Les politiques publiques et les personnels

### De Dunkerque...

Ce thème a notamment permis de préciser nos positions sur la réforme du recrutement et de la formation des maîtres: retrait de la réforme Darcos; élévation du niveau de qualification; concours après le Master pour éviter que l'obtention de celui-ci ne devienne une condition de la validité du concours; une véritable année de stage de formation professionnelle; des pré-recrutements massifs pour ne pas écarter les étudiants des milieux populaires des métiers de l'enseignement.



### ... à Perpignan

C'est sur la question de la masterisation qu'a porté l'essentiel des débats les plus vifs. Certaines académies et les tendances minoritaires défendaient le maintien du concours après la licence (donc en 1<sup>ère</sup> année de master), d'autres préférant le concours en 2<sup>e</sup> année de master; la position défendue par notre académie d'un concours après le master l'a emporté à 65%. C'est donc sur ces bases que se feront les prochaines discussions avec le ministre. Pour le reste, la délégation lilloise note avec satisfaction que le congrès national a repris une grande partie de ses

interventions sur la décentralisation (refus d'entrer dans le choix entre la région et le département suite au débat suscité par la commission Balladur et demande d'un bilan sur les effets de la décentralisation actuelle), la laïcité (le SNES ne se contente pas de réduire la laïcité au domaine religieux et se prononce contre l'intrusion des officines privées comme pour les certifications en langues par exemple, il réclame aussi la fin du dualisme scolaire), les TZR (meilleur respect des textes existants et mise en place d'une coordination nationale). Concernant la revalorisation: le congrès réaffirme le rattrapage salarial nécessaire, indépendamment du recrutement au master et affiche comme objectif une unification des corps permettant à tous d'atteindre à terme l'agrégation revalorisée.



### Intervention de Francis Lecher

#### Thème 1 : La voie technologique

C'est un cri d'alarme que pousse la voie technologique. Si rien n'est fait très rapidement, on ne parlera plus de cette voie lors du prochain congrès, dans deux ans. Dans ce cas, c'est à un système binaire que nous allons aboutir, une voie générale et une voie professionnelle, cette dernière sera pilotée par les régions et l'industrie, et donc autant de milliers d'élèves qui seront éjectés du système scolaire.

Pour assurer cette revalorisation, il est absolument nécessaire qu'au moins une option technologique soit proposée en 2nd générale et technologique, dans tous les établissements, dans un tronc commun élargi, tel que va le proposer le S3 de Lille (...). Nous demandons également (...), qu'une véritable campagne de revalorisation et de promotion de la voie technologique soit menée, y compris auprès de nos collègues.

Cette réforme de la voie technologique doit s'accompagner d'un arrêt du bac pro 3 ans, et le retour vers un BEP suivi d'un bac pro en 2 ans. (...)

# Les mandats du congrès de Dunkerque sur la classe de Seconde



La classe de 2<sup>nde</sup> GT prépare les élèves à de nouvelles exigences, de nouveaux exercices, dans l'optique du bac ; de plus, elle joue un rôle crucial dans la construction des choix d'orientation ; elle est enfin la dernière étape où les élèves reçoivent massivement un enseignement commun.

La première urgence, pour la classe de 2<sup>nde</sup> GT, est à la diminution des effectifs par classe, condition indispensable au bon fonctionnement de cette classe telle que définie plus haut. L'importance des nouvelles méthodes de travail implique une place importante pour le travail en petits groupes et les heures dédoublées. Enfin, il faut une réflexion approfondie sur les programmes, les contenus, les pratiques nouvelles à mettre en œuvre. Il faut assurer une meilleure cohérence avec les acquis du collège ; il faut aussi inciter à des pratiques innovantes.

En opposition à la mise en place d'un module d'information-documentation qui menacerait la définition hebdomadaire des services des enseignants-documentalistes, le Snes demande qu'une réelle formation à l'information, ancrée dans les enseignements disciplinaires, soit assurée en collaboration entre enseignants documentalistes et enseignants disciplinaires, sur des heures en classe dédoublée.

À l'issue de la 2<sup>nde</sup> GT, les élèves font des choix entre séries et entre 2 voies ; mais la voie technologique a des exigences qui rendent souvent nécessaire une initiation approfondie en 2<sup>nde</sup>. Tous les choix rationnels doivent être possibles à l'issue de la 2<sup>nde</sup>, à condition que ce soient des choix positifs et que les acquis disciplinaires soient suffisants. Pour des élèves qui n'auraient pas suivi des options indispensables, il faut des mécanismes de complément, ou d'enseignement « grand débutant » en 1<sup>ère</sup>, mais le redoublement ne doit pas être rejeté pour autant par principe.

- la classe de 2<sup>nde</sup> doit bénéficier, comme l'ensemble du lycée, d'une réflexion approfondie sur les contenus, les pratiques, en partant d'une analyse de « qui sont les élèves » et « que veut-on leur transmettre ».

- la structure de la classe de 2<sup>nde</sup> doit permettre de préserver la spécificité des séries technologiques et donc celle de la voie technologique : c'est pour cela que nous proposons un tronc commun avec deux variantes.

- la 2<sup>nde</sup> doit pouvoir jouer un vrai rôle de détermination. Pour éviter un poids trop fort des choix individuels (qui sont marqués par les inégalités sociales) et pour contribuer à maintenir l'accès à une culture commune large, nous proposons un tronc commun élargi. Toutes les disciplines générales centrales dans au moins une série du cycle terminal y sont incluses : en particulier, la LV2 (choisie par 96% des élèves), et les SES, qui contribuent à la compréhension du monde et font accéder les élèves à un champ de savoir qui leur est pour l'instant inconnu.

- la détermination se prépare avec les disciplines de tronc commun et peut se compléter par des options qui permettent d'élargir les champs de savoir étudiés, grâce à des disciplines absentes du tronc commun.

- dans la variante avec enseignement techno lourd, les enseignements technologiques se font systématiquement en couplages. Les élèves qui choisissent ces couplages dans le tronc commun seront dispensés d'une ou de deux disciplines du tronc commun de la première variante (qui sont alors proposés en option).

- l'information-documentation est un ensemble de savoirs et de savoir-faire qu'il faut développer dans le cadre des enseignements disciplinaires. Les programmes et les structures doivent le permettre.

## 2<sup>nde</sup> GT sans enseignement techno lourd :

**Tronc commun :** Français, Maths, LV1, LV2, HG, EPS, SVT, Sciences physiques, SES.

**Options (3 heures en classes dédoublées) :** arts, langues anciennes, LV3, section euro (2H), options techno légères (industrielles, tertiaires, ...).

On peut aussi envisager de nouvelles options autour d'objets peu abordés actuellement (droit...) et l'implantation d'une option artistique au moins dans chaque lycée.

L'aide individualisée rattachée aux disciplines est maintenue

## 2<sup>nde</sup> GT avec enseignement techno lourd

Le tronc commun ci-dessus sera diminué d'une ou deux disciplines, dont les SES.

Les enseignements technologiques auront un horaire de 5 à 6 H/élève.

## Action

### A Dunkerque :

La poursuite de l'action après les mobilisations exceptionnelles des 29 janvier et 19 mars était une préoccupation pour tous. La décision a été prise de porter une proposition d'action d'ampleur, dans un délai rapide et dans un cadre national en proposant 2 jours de grève consécutifs, éventuellement une journée interprofessionnelle et une journée fonction publique.

### A Perpignan...

La poursuite de l'action a été envisagée avec la participation à l'action du 2 avril (Enseignement supérieur + initiative de la FCPE), l'engagement à la réussite d'un 1<sup>er</sup> mai unitaire d'ampleur et le mandat donné à la FSU de porter la demande d'une journée de grève en mai dans un cadre interprofessionnel ou à défaut dans une perspective d'action fonction publique. Une manifestation nationale en mai a aussi été proposée. Notre proposition d'une grève de 2 jours consécutifs n'a pas obtenu la majorité des voix.